



Note No. 1361

La Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général des Nations Unies et a l'honneur de se référer à la réception par la Commission des limites du plateau continental d'une demande soumise par le Royaume du Danemark sur les limites du plateau continental s'étendant au-delà de 200 milles marins des lignes de base à partir desquelles est mesurée la largeur de la mer territoriale dans la région au nord du Groënland.

La Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies a l'honneur d'informer le Secrétaire général qu'elle a pris note du chevauchement possible, dans la région susmentionnée, des plateaux continentaux du Canada et du Royaume du Danemark.

La Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies tient à souligner que la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, dont le Royaume du Danemark et le Canada sont des États parties, y compris l'annexe II, et le Règlement intérieur de la Commission des limites du plateau continental, plus particulièrement l'annexe I, prévoient que les actes de la Commission ne préjugent pas les questions relatives à la délimitation du plateau continental entre États dont les côtes sont adjacentes ou se font face.

Se référant à la partie 7 du résumé de la demande susmentionnée, la Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies a en outre l'honneur de confirmer qu'elle ne s'objecte pas à ce que la Commission examine cette demande, et de souligner que les recommandations de la Commission relativement à cette demande ne préjugent ni l'examen par la Commission de toute demande canadienne subséquente, ni les questions relatives à la délimitation du plateau continental entre le Canada et le Royaume du Danemark.

La Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies demande respectueusement que la présente note soit remise aux États parties à la Convention et aux membres de la Commission.

La Mission permanente du Canada auprès des Nations Unies saisit cette occasion pour renouveler au Secrétaire général l'assurance de sa très haute considération.

New York
Le 29 décembre 2014

